

Région de Mopti

Plan Régional de Population (PRP)



Source: Base de données Afrique

JANVIER 2011

Editeur: Unité SIG BERD

INTRODUCTION GENERALE

Le Mali connaît une croissance démographique rapide : de 6,4 millions d'habitants en 1976 et 7,6 millions en 1987, la population a cru rapidement pour atteindre 9,8 millions d'habitants en 1998 et s'établir à 14,5 millions d'habitants en 2009. Le taux d'accroissement intercensitaire est de l'ordre de 3,6% sur la période 1998 – 2009. En 2017, la population malienne est estimée à 18,9 millions d'habitants et pourrait doubler d'ici 2035 (pour atteindre 30,3 millions)¹.

Cette population est fortement rurale (77,5% de la population totale) et composée en majorité de femmes (50,4% de la population totale). Elle est inégalement répartie sur le territoire national : la densité moyenne nationale est d'environ 12 habitants au km² contre moins d'un habitant au km² pour la région de Kidal, 26 pour la région de Mopti ou même 6 780 pour le district de Bamako. Les régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka et Taoudéni qui occupent plus de deux-tiers de la superficie totale du pays ne concentrent que moins de 10% de la population totale. Selon les données du RGPH 2009, plus d'un malien sur 2 (53%) ont moins de 18 ans et près du tiers de la population a un âge compris entre 10 et 24 ans. Cette forte proportion d'enfants et de jeunes entraîne une progression très rapide du volume des investissements nécessaires dans la fourniture de services d'éducation, de formation et de santé de qualité pour tous et d'emploi décent pour la population.

Au Mali, la répartition spatiale équilibrée de la population, la nécessité d'en maîtriser le rythme de croissance et les effets de cette croissance sur les performances économiques restent des enjeux de taille dans le processus de développement. Pour faire de la population, un atout pour le développement du pays, le Mali dispose depuis 1991, d'une Politique Nationale de Population et d'une Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (2006) entre autres politiques et stratégies de gestion de la population.

Dans le cadre de mise en œuvre de la politique nationale de décentralisation et de la libre administration des collectivités territoriales, des instruments de planification sont formulés, mis en œuvre et évalués au niveau des collectivités : plan stratégique de développement, schéma d'aménagement du territoire et autres cadres de gestion du développement au niveau régional et local. Il importe que ces différents cadres soient en lien avec les instruments nationaux (CREDD et politiques sectorielles) et avec la vision nationale de développement.

C'est dans l'objectif d'opérationnaliser la politique nationale de population et de faciliter la prise en compte des questions de population au niveau régional que le présent cadre est proposé. Il s'appuie donc sur la politique de population mais tente

¹ Direction Nationale de la Population, Projections démographiques 2010 – 2035

de prendre en compte et de corriger les insuffisances identifiées dans la mise en œuvre des précédents programmes régionaux d'actions et d'investissements prioritaires en matière de population. La Politique nationale de Population révisée (adoptée en décembre 2017) exprime clairement la vision nationale de faire de la population malienne, un véritable atout pour son développement. Elle ambitionne de contribuer au renforcement de l'autonomisation des jeunes et des femmes et à l'accélération de la transition démographique à travers le changement social et de comportement, l'accès et l'utilisation des services de santé (en particulier de la reproduction, maternelle et infantile) et de la scolarisation et du maintien des filles à l'école.

La Politique de Population tente également d'apporter une réponse aux constats issus de l'évaluation des différents CSCR et du CREDD, faisant de la croissance démographique rapide et de la structure de la population, un des facteurs contraignant l'atteinte des objectifs de développement économique fixés. A titre d'exemple, le document de de CSCR 2012 – 2017 rappelle que : « *Le rythme rapide de la progression démographique doit être intégré dans l'ensemble des programmes sectoriels, à toutes les étapes de la formulation, de la budgétisation, de la mise en œuvre et du suivi – évaluation.* »

Le document de plan régional de population prend spécifiquement en compte la nécessité d'accélérer la transition démographique et de favoriser la participation économique des femmes et des jeunes pour la capture du dividende démographique. Il s'inspire à ce titre, (i) des objectifs de développement durable (ODD) et (ii) des initiatives mises en place au niveau sous régional (initiative régionale pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel – SWEDD)² et au niveau africain (Agenda 2063 de l'Union Africaine et feuille de route de l'Union Africaine³ « capturer le dividende démographique en investissant massivement dans la jeunesse »). Il apporte une réponse à la nécessité de prendre en compte la structure et les tendances démographiques dans la

² Le projet Autonomisation des femmes et Dividende démographique au Sahel (*Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend – SWEDD*) est une initiative de six (6) pays du Sahel (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) avec l'appui financier de la Banque Mondiale et l'assistance technique du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS). Il vise à favoriser l'accélération de la transition démographique pour l'atteinte du dividende démographique. Il comprend trois composantes : (i) accroissement de la demande de services de santé de la reproduction, maternelle, infantile et nutritionnelle (SRMIN), (ii) renforcer les capacités d'offre et la disponibilité de personnel qualifié en SRMIN et (iii) promouvoir l'application de politiques publiques tenant compte des questions de population,

³ La feuille de route de l'Union Africaine pour la capture du dividende démographique à travers l'investissement massif dans la jeunesse (Décision n°601 *Assembly/AU/Dec.601 (XXVI)*, Union Africaine, janvier 2016) invite les pays membres de l'Union Africaine à investir massivement dans les domaines de l'éducation / formation, de la santé, de l'emploi et de la participation des jeunes. Le Mali a, en juin 2017 et en réponse à la décision de l'Union Africaine, élaboré et lancé officiellement une feuille de route nationale.

planification au niveau régional, en particulier dans l'identification des objectifs à atteindre et dans l'évaluation des besoins d'investissements pour la réalisation de ces objectifs.

1. Les politiques de population au Mali et leurs programmes régionaux d'investissements

La première politique de population (Déclaration Générale de Politique de Population) a été adoptée au Mali en 1991. Sur la base des évaluations successives de sa mise en œuvre, elle a fait l'objet de deux révisions (en 2003 puis en 2017) pour prendre en compte (i) la nécessité de maîtriser la fécondité afin de rendre la croissance démographique économiquement soutenable et (ii) les questions émergentes telles que le dividende démographique, les objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Encadré 1 : le dividende démographique : qu'est-ce que c'est et comment l'atteindre ?

Le dividende démographique se définit comme le gain de croissance économique pouvant résulter d'un changement dans la structure par âge de la population. Il apparaît lorsque la proportion de population active (15 – 64 ans) croît plus vite que celle des inactifs. Mais le bénéfice du dividende démographique n'est pas automatique. Il nécessite, en plus de la transition démographique, des investissements massifs et intégrés en matière de développement du capital humain (d'éducation et de formation, de santé et de bien-être) et d'emplois des jeunes et des femmes.

La population malienne est caractérisée par sa forte jeunesse. Il importe de donner des opportunités à cette jeunesse afin de profiter de son potentiel.

La transition démographique est le changement dans la structure de la population : baisse de la mortalité et de la natalité avec pour conséquence, un élargissement de la proportion de population en âge de travailler. Elle passe nécessaire par un meilleur accès aux services de santé de la reproduction, maternelle, infantile et nutritionnelle : quand les mères et les enfants sont en bonne santé, leurs chances de survie sont accrues et en grandissant en bonne santé, les enfants constituent un capital humain de qualité pour un rendement plus élevé du travail dans un environnement où l'innovation améliore la rentabilité économique des emplois. En donnant aux familles la possibilité de décider librement du nombre d'enfants et d'avoir accès aux services et au personnel de santé qualifiés, les ménages investissent plus dans l'éducation et la santé des enfants et les mères disposent d'opportunités de participation économique au profit des familles et des communautés.

Le maintien des filles à l'école constitue également un moyen de profiter du dividende démographique : lorsqu'elles sont maintenues à l'école, elles développent des capacités de contribution économique et sont moins sujettes à la vulnérabilité à l'âge adulte. En Afrique subsaharienne, le taux de rentabilité moyen d'une année supplémentaire de scolarité s'élève à 11,7%. Autrement dit, une année supplémentaire de scolarité permet d'augmenter le salaire de 11,7%. La rentabilité de l'éducation est plus élevée pour les filles que pour les garçons notamment dans l'enseignement secondaire. En effet, une année supplémentaire d'éducation en secondaire accroît le salaire potentiel des filles de 10 à 20 %, contre 5 à 15 % pour les garçons. Ceci semble indiquer que la rentabilité de l'enseignement secondaire pour les filles a un impact positif plus important (UNFPA, 2010 : Les raisons d'investir sur les jeunes dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté).

La survie des enfants, l'éducation en particulier des filles, la formation et l'emploi productif des jeunes constituent les piliers pour la capture rapide du dividende démographique.

Les deux premières versions de la politique nationale de population (PNP) avaient pour objectif général de contribuer à l'amélioration des conditions de vie grâce à l'augmentation du niveau de scolarisation, l'amélioration de l'état de santé des populations en particulier en matière de santé de la reproduction, maternelle, infantile et nutritionnelle, la maîtrise progressive de la fécondité et la promotion de l'équité du genre.

Sur les périodes 2004 – 2008 et 2010 – 2014, des programmes nationaux et régionaux d'actions et d'investissements prioritaires (PAIPP et PRAIPP) ont été élaborés et mis en œuvre comme instruments d'opérationnalisation de la politique de population. Toutefois, plusieurs facteurs ont entravé la mise en œuvre de ces programmes, parmi lesquels :

- Le faible niveau de l'engagement politique en faveur de la maîtrise du rythme de croissance démographique et le déficit de fonctionnement des cadres de coordination. L'évaluation conduite par le Ministère en charge de la population (2014) a noté comme conséquences de ce faible engagement, un niveau bas d'appropriation, de financement et de promotion de la politique de population et de ses plans d'opérationnalisation, y compris au niveau décentralisé.
- La fixation d'objectifs souvent imprécis ou souvent du ressort d'autres acteurs institutionnels⁴ et dont la mise en œuvre ne peut être contrôlée au regard de la non fonctionnalité des cadres de gestion / coordination et de concertation. Cette situation a fortement entravé le suivi – évaluation de la PNP et le principe de redevabilité qui devait être de mise.
- La faible appropriation de la politique au niveau régional entraînant une absence de fonctionnalité des cadres de gestion prévus. Les acteurs régionaux (et même au niveau central) tendaient à faire de la PNP, la seule *affaire* du département chargé de la population et voyaient dans les PRAIPP, des opportunités de financement d'activités spécifiques à leurs domaines d'intervention (des ressources additionnelles qui, en réalité ne l'étaient pas vu que les PRAIPP constituaient plus des documents de mise en cohérence que de véritables plans opérationnels).

Les insuffisances dans le mécanisme de coordination et de mise en œuvre de la politique nationale de population, la faiblesse des ressources humaines et des capacités techniques (des acteurs de la planification stratégique du développement) a fortement affecté la prise en compte de la dynamique démographique dans les documents stratégiques globaux et régionaux ainsi que dans leur cadre budgétaire

⁴ A titre illustratif, l'on retrouve dans le PRAIPP 2010 – 2014 d'une région, un objectif général ainsi formulé : « Assurer une meilleure gestion des flux migratoire dans la région d'ici 2014 ». En l'absence d'un dispositif fonctionnel de coordination, cet objectif ne saurait être contrôlée par le ministère de la Population dont relève la gestion de la politique de population.

et d'évaluation. La nouvelle politique nationale de population (2017) énonce clairement les objectifs de contribuer à une transition démographique rapide et à une plus grande participation des femmes et des filles au développement économique, social, culturel et politique. Elle invite à l'action grâce à une revue du cadre de coordination et de gestion de la politique octroyant une plus grande place aux acteurs régionaux dans sa mise en œuvre. Elle recherche une meilleure coordination / intégration des politiques sectorielles pour une meilleure gestion concertée des questions de population : santé, éducation, jeunesse et capital humain, autonomisation des femmes, protection sociale et égalité de genre. Ainsi, elle prévoit entre autres l'élaboration et la mise en œuvre au niveau des régions, de plans régionaux de population.

2. Les objectifs du plan régional de population

Les plans régionaux de population ont pour objectif général de favoriser la contribution de la région à l'atteinte du dividende démographique. De façon spécifique, ils constituent des cadres d'opérationnalisation de la politique nationale de population et de la feuille de route nationale du dividende démographique et ont pour objectifs de :

- d'identifier et de proposer des stratégies innovantes et efficaces pour accélérer la transition démographique au sein de la région ;
- de renforcer l'autonomisation des femmes / filles et des jeunes sur la base des opportunités économiques offertes par les territoires ;
- de renforcer le capital humain au niveau régional ;
- d'améliorer les capacités techniques et la fonctionnalité des cadres de gestion du développement régional en vue d'une meilleure prise en compte des questions de population et de la dynamique démographique dans la planification stratégique régionale.

Les plans régionaux de population sont conçus comme des instruments de mise en cohérence des programmes et projets en cours de mise en œuvre / de formulation au niveau régional. Ils ont pour ambition d'identifier les gaps, les forces, faiblesses, opportunités et menaces en termes de démarches visant la promotion des questions de population. Les propositions d'actions sont basées donc sur l'analyse de l'existant.

3. Démarche méthodologique de formulation du plan régional de population

3.1. La cadre de formulation du plan régional de population

Il ne s'agit pas de construire un nouveau cadre parallèle opérationnel et nécessitant la mobilisation de ressources conséquentes pour sa mise en œuvre. Il s'agit d'identifier des actions complémentaires aux plans stratégiques déjà en cours de mise en œuvre, pour une plus grande intégration de la variable démographique et

la prise en compte d'éléments nouveaux pouvant permettre d'accélérer la transition démographique et une meilleure participation des femmes / filles et des jeunes.

Le processus de construction du plan régional de population est sous la responsabilité des autorités régionales conformément à la Loi n°90 – 008 déterminant les conditions de libre administration des collectivités territoriales (modifiée par la Loi n°2012 – 005 du 23 janvier 2012) et au cadre de mise en œuvre de la décentralisation au Mali. Le Conseil Régional assure le portage du processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi évaluation et le cadre de gestion du plan régional de population implique la participation de tous les acteurs institutionnels au niveau régional (structures techniques régionales, ONG / OSC, partenaires au développement et secteur privé).

Les structures techniques nationales apportent un appui technique et méthodologique à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation du plan régional de population. C'est ainsi que conformément (i) aux mesures inscrites dans la PNP et (ii) aux recommandations issues de l'atelier de formation des acteurs régionaux sur le dividende démographique et sa prise en compte dans la planification régional et locale (Fana, octobre 2018), le Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, à travers la Direction Nationale de la Population et l'Unité de gestion du projet SWEDD, ont entrepris d'accompagner les collectivités – régions dans la formulation de plans régionaux de population.

Un comité technique de coordination a été mis en place suivant Arrêté N°.....du Ministre en charge de la Population pour coordonner l'appui technique aux acteurs régionaux. Ce comité comprend les structures techniques nationales impliquées dans le processus de planification stratégique (DNP, DNPD, DNAT, DGCT, INSTAT, CT/CSLP), les experts de l'Unité de gestion du projet SWEDD et de la Cellule d'Opérationnalisation de l'Observatoire National du Dividende Démographique.

Un consultant a été recruté par le projet SWEDD pour appuyer le processus et faciliter la coordination entre le niveau central et le niveau régional avec la pleine participation des conseillers des Gouvernorats et des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population (DRPSIAP). Après une visite de terrain et d'information au niveau des régions, données et rapports ont été collectées pour la rédaction d'un rapport de diagnostic. Ce document a fait l'objet d'échanges et de validation au niveau régional sous la coordination des Conseils régionaux, des gouvernorats et des DRPSIAP.

Les stratégies ont été identifiées de façon concertée et le document de plan régional de population a fait l'objet d'un atelier de validation au niveau des régions, atelier

au cours duquel le plan d'actions et le cadre de coordination proposés a été finalisé et validé suivant une approche très participative.

I. DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE DE LA REGION (8 – 10 pages)

1.1. Présentation de la région

1.1.1. Organisation administrative et situation géographique de la région de Mopti

La région de Mopti est située au centre du pays avec une superficie totale de 79 017 km², soit 6,34% du territoire national. Elle est limitée :

- au nord par la région de Tombouctou ;
- au sud par le Burkina Faso et la Région de Ségou ;
- à l'Ouest par les cercles de Niono et Macina de la Région de Ségou ;
- à l'est par le Burkina Faso et la région de Tombouctou.

Elle a été initialement créée par la loi N° 60 - 3 AL-RS et compte de nos jours 117 collectivités dont 108 communes sur lesquelles on compte cinq (5) communes urbaines (Mopti, Bandiagara, Djenné, Douentza et Tenenkou), huit (8) Cercles et 2 078 villages et fractions. Située au centre du Mali, la région de Mopti s'étend entre les parallèles 15°45' et 13°45' de latitude nord d'une part, et les méridiens 5°30' et 6°45' de longitude ouest d'autre part.

Du point de vue relief, on relève deux types de formations : les formations rocheuses et le manteau sableux. Le mont de Hombori avec 1.150 m d'altitude est le sommet culminant de la Région. Dans la zone de Korientzé, N'gouma et Youwarou, on observe des hautes dunes de sable mouvant en bordure des lacs (Korientzé, Béma, Aougoundou, Niangaye) et du fleuve Niger en allant vers la région de Tombouctou.

Au plan climatique, la région de Mopti s'étend du nord au sud entre la zone sahéenne et la zone soudano-sahéenne. Le climat est beaucoup plus caractérisé par la zone sahéenne avec une moyenne pluviométrique de 350 à 550 mm. On y rencontre deux saisons : (1) une pluvieuse de juin à septembre et une sèche d'octobre à mai y compris une (2) période froide de novembre à février avec de faibles amplitudes thermiques. La température moyenne annuelle est de 28°C.

Au plan environnemental et pédologique, la région se caractérise par la fragilité des équilibres écologiques. Dans la zone inondée, les sols sont argileux dans la majeure partie du delta central avec des plaines alluviales à sols hydro morphes où poussent le bourgou et autres plantes aquatiques.

La région présente une grande variété de systèmes forestiers et de faciès. Les ressources forestières de la région sont très tributaires des pluies et des crues des fleuves. Au-delà de ces facteurs naturels, les formations végétales sont aussi assez influencées par les activités humaines dont l'agriculture extensive, les feux de brousse, la coupe des arbres pour nourrir les animaux. Elle dispose de sept (7)

forêts classées toutes localisées dans le cercle de Youwarou et datant de la période coloniale (1946).

Sur le plan hydrographie, la région est située dans le bassin versant du fleuve Niger sur une superficie de 68.705 Km² et de celui du Mouhoun. Elle dispose d'un potentiel important en eaux de surface constitué par des eaux de surface pérennes et non pérennes. De ce fait, elle reste la région la plus arrosée du Mali grâce à un important réseau hydrographique

1.1.2. Evolution démographiques, (passée, tendancielle), structure et répartition spatiale de la population

La situation démographique de la région est marquée par une croissance rapide. De 1 129 041 millions d'habitants (RGP 1976) la population est passée à 1 282 617 millions d'habitants (RGPH 1987), puis à 1 478 505 millions d'habitants (RGPH 1998) pour s'établir à 2 037 330 millions d'habitants en 2009 (RGPH 2009) et à 2 720 999 habitants millions d'habitants en 2018 (DNP, projections démographique 2018). Elle a augmenté de 38% depuis 1998, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 3%. Cette croissance est la plus importante jamais constatée depuis 1976. Les hausses les plus importantes sont observées dans les cercles de Douentza (+59%), de Mopti (+40%) et de Bandiagara (+40%). Le taux d'accroissement intercensitaire est passé de 1,07% entre 1976 et 1987, à 3% entre 1998 et 2009.

Selon les projections démographiques, la population passera de 2 720 999 habitants en 2009 à 3 296 992 habitants en 2025 pour atteindre 4 250 018 habitants en 2035.

La pyramide des âges de la population a une base très large, ce qui confirme bien que la population de la région de Mopti reste encore jeune. En effet la proportion de la population âgée de moins de 15 ans est passée de 44% en 2009 à 46,6% en 2015. 50,65 % de la population est âgé de 0 à 17 ans, 57,5% ont moins de 20 ans et 19,7% ont entre 15 et 24 ans en 2015 et 8% de la population à un âge égal ou supérieur à 60 ans.

Cette situation est la résultante d'une forte fécondité (6 enfants/femme MICS 2015) est donc égale à la nationale de 6 enfants/femme) et elle la structure de population révèle un taux de dépendance élevé et soulève des interrogations sur le devenir de cette jeunesse au regard de ses futurs besoins colossaux (éducation formation, en santé, en terres, produits forestiers, eaux, emplois, etc.) et impose que la question de population soit prise en compte dans tout programme de développement régional.

La densité semble en rapport avec l'urbanisation portant Mopti, Djenné et Bandiagara en tête de la concentration humaine avec respectivement 50,75 habitants/km², 43,86 habitants /km² et 38,32 habitants/km². Les plus faibles densités

⁵ Ces projections ont été réalisées dans le cadre de l'élaboration du SRAT à partir des données du RGPH

sont observées au niveau de Douentza, Tenenkou et Youwarou avec respectivement 10,55 habitants/ km² et 14,49 et 14,96 habitants/ km².

Le phénomène du mariage précoce est assez perceptible dans toute la région de Mopti mais il est difficile d'en estimer l'ampleur à cause de la non disponibilité de données fiables. La nuptialité dans la région est précoce, le mariage des filles intervient avant 16 ans, quand même elles ne sont pas encore légalement majeures. Le taux de mariage des enfants avant 15 ans le plus élevé (12,6%).

Les femmes en âge de procréer (15-49 ans), représentent de 44% de la population féminine totale de la région. Cette population féminine est supérieure à la population masculine. Selon les constats faits dans le cadre du diagnostic pour l'élaboration du schéma régional d'aménagement du territoire dans la région de Mopti, le mariage précoce concerne les filles de 12 à 14 ans soit 14% (ECPAT Luxembourg) .

L'ISF est passé de 6,3 enfant/ femme en 2009 à 6 enfants/femme en 2015 soit une baisse de 0, 3 enfants/femme entre 2009 et 2015.

Le taux de natalité est passé de 37,4‰ à Mopti en 2009 soit 37 naissances vivantes pour 1000. Ce taux de natalité est à mettre en relation directe avec la fécondité des femmes. Bien qu'en baisse lente, elle demeure parmi les plus élevées au monde.

Les adolescentes et les jeunes filles contribuent fortement à la fécondité générale. Le taux de natalité chez les adolescentes de 15 – 19 ans est de 139 pour 1 000 adolescentes contre 151 au niveau national.

Une telle croissance de la population commande la réalisation d'infrastructures et d'aménagement pour répondre aux besoins de la population sans cesse croissante et à majorité jeune, avec des besoins spécifiques dans le domaine de l'éducation, formation, de la santé de l'emploi facteur de lutte contre la pauvreté.

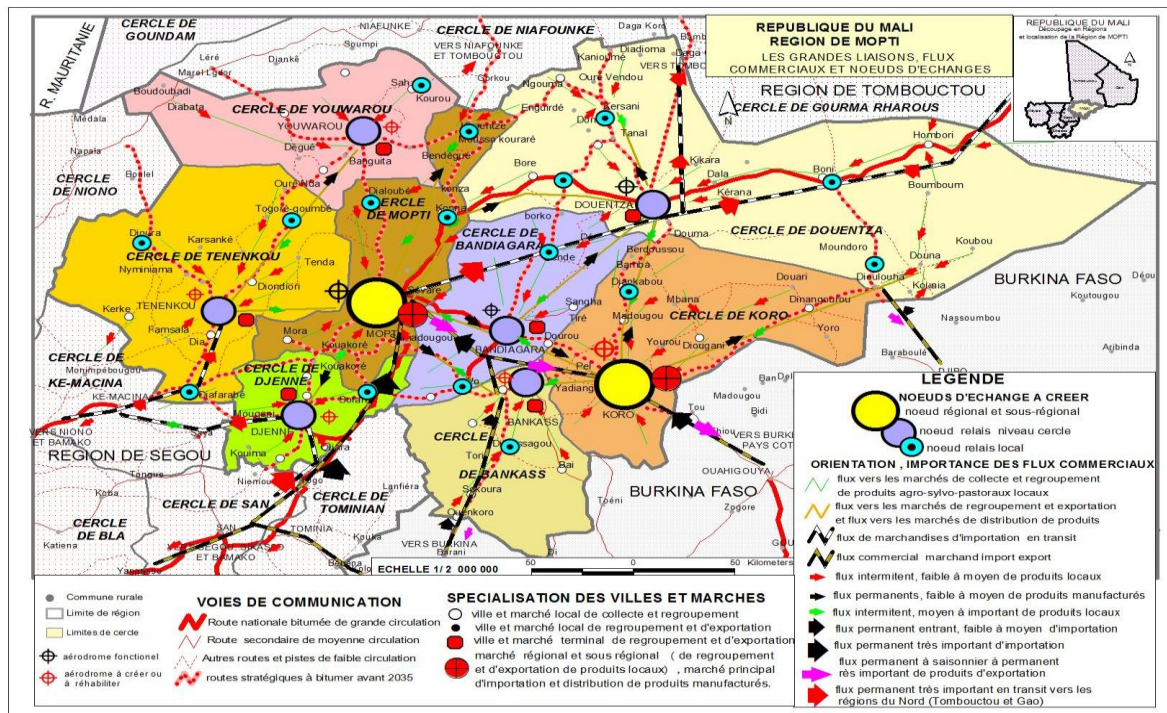
La mortalité demeure toujours élevée malgré sa tendance à la baisse, résultant de l'amélioration des conditions d'accès à la santé générée par les différents programmes de santé initiés par le Gouvernement.

Le taux de morbidité Les proportions de personnes malades ou taux de est de 41,% dans la région en 2015-2016 (EMOP). Ce taux varie selon le groupe d'âge. Il est de 53,1% pour les enfants âgés de moins de 5 ans, 31,4 % pour les personnes âgées de 5 à 10 ans 36, 3% pour les personnes âgées de 15 à 19 ans et 65,8% pour les personnes âgées de 60 ans et plus. La mortalité infantile et infanto-juvénile très élevée. En effet la mortalité infantile est passée de de 159,3‰ selon les résultats de l'EDSM III pour atteindre 108‰ et à 28‰ selon MICS 2015. S'agissant de la mortalité infanto-juvénile, elle est passée de 290,7‰) selon les résultats de l'EDSM III à 227‰ les résultats de l'EDSMIV à 61‰ selon les résultats de MICS 2015.

1.1.3. Les réseaux et territoires : Migration et urbanisation, flux financiers, services sociaux de base, marchés et échanges

La disponibilité des réseaux et moyens de communication et des services financiers constituent également un moyen d'amélioration des flux financiers et de facilitation des échanges. L'importance et la qualité des réseaux et territoire ont un effet sur le niveau de l'accès des populations aux infrastructures économiques (marchés...) et aux services sociaux de base (écoles, centres de santé...).

Carte 1 : Carte d'échanges et de flux de la Région



La région compte cinq (5) communes urbaines : Mopti, Bandiagara, Djenné, Douentza et Tenenkou. Le peuplement de la région s'est fait sur la base de vagues successives de migrations. Le brassage des différentes ethnies a donné aujourd'hui des villes cosmopolites. On observe une installation anarchique dans l'habitat urbain. Le taux d'urbanisation selon l'EMOP 2015 est de (5,2%).

Les migrations dans la région sont marquées par les migrations internes ou exode rural qui se manifestent en mouvements ponctuels, réguliers, cycliques et annuels des jeunes ruraux (hommes et femmes) vers les centres urbains. Ces migrations sont pratiquées par des jeunes issus de familles d'agriculteurs (Dogons et autres) pour les travaux domestiques, agricoles ou de chantiers. Les partants restent en contact avec leurs familles et évoluent dans des environnements bien connus. Les principales destinations sont les régions de Sikasso, Kidal, Gao, Ségou et le District de Bamako. Des migrations au-delà de ces destinations sont aussi pratiquées pour les mêmes raisons, mais les migrants dans ce cas, sont moins en contact avec leurs villages.

Quant à la migration internationale, en dépit des difficultés et contraintes liées à l'expatriation, la région de Mopti connaît des cas réussis. Les destinations connues sont la Cote d'Ivoire, le Burkina Faso, l'Europe, l'Afrique centrale et australe, et l'Amérique.

Malgré le potentiel en termes d'agriculture ou de commerce, la région de Mopti présente un niveau d'attractivité de 7,8% (projet SWEDD rapport de la dimension 5 de l'Observatoire National Dividende Démographique). L'enclavement de la région et les contraintes climatiques et le faible niveau des infrastructures économiques ainsi que les conditions sécuritaires dans certains cercles semblent jouer défavorablement sur l'attractivité de la région.

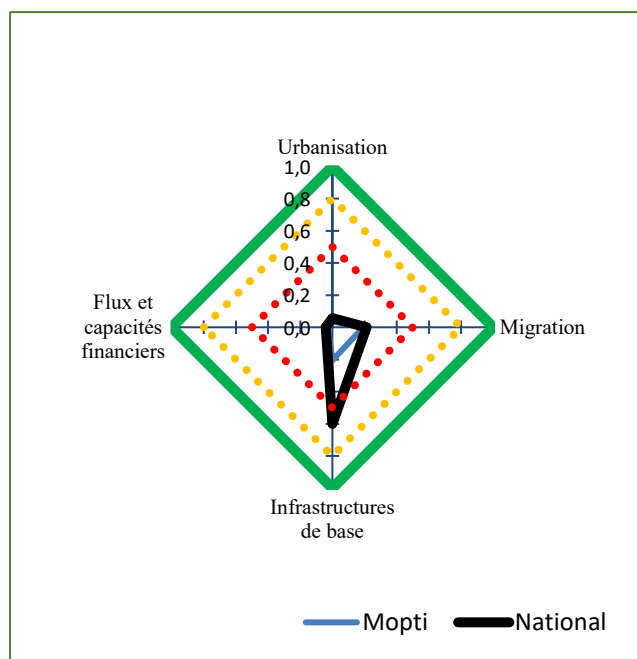
Les communes urbaines et celle de Mopti surtout, connaissent aujourd'hui un problème crucial d'urbanisation : prolifération d'habitations précaires, conditions d'hygiène peu viables, installations foncières illicites. La croissance urbaine dépasse les capacités de gestion des autorités. Ceci entraîne aussi une pression humaine forte sur les équipements socio-sanitaires et éducatifs.

Le système financier est représenté au niveau de la région de Mopti par une diversité d'institutions financières toutes catégories allant des institutions financières classiques (banques, IMF) aux instituts d'assurance.

Cependant, l'analyse des flux et capacités financiers selon le rapport 2016 de l'indice synthétique des réseaux et territoire (ISRT) de suivi du dividende démographique montre que le niveau de flux et capacités financiers est relativement faible 2,6%. Avec cet indice, la région de Mopti figurent parmi les régions qui présentent les plus faibles niveaux d'indice. Ce niveau faible des flux et capacités financiers dénote un faible niveau de bancarisation au niveau national et une utilisation plus généralisée de canaux informels pour les transferts de fonds dans la région.

En plus de cette situation de faible couverture en infrastructures sociales de base avant 2012, les conflits armés ont encore dégradé la situation. Certaines infrastructures ont été soit détruites et pillées, soit laissées à l'abandon du fait du départ de centaines de professionnels de la santé et d'enseignants fuyant la rébellion armée et les attaques djihadistes dans la région. Selon le rapport 2016 de la dimension de suivi du dividende démographique, la région de Mopti présente le plus faible niveau d'indicateur d'accès aux services de base avec seulement 28,1%. Par exemple, plus d'une personne sur 4 n'a pas accès à l'eau de boisson d'une source améliorée, près de 20% de la population n'a pas accès à l'électricité (19,5%).

Graphique 1 : Polygone des sous dimension de la dimension
« Réseaux et Territoire » région de Mopti en 2015



Source : Rapport de dimension 5 du dividende démographique au Mali « Réseaux et territoire », MPAT, Projet SWEDD, 2015

Ce graphique ci-dessus montre que l'urbanisation et les flux et capacités financiers constituent les indicateurs les plus bas qui plombent l'ISRT. . Même si la région de Mopti est une région frontière qui reçoit de nombreuses populations migrantes, les mécanismes de transferts de ressources restent en majorité du domaine de l'informel. Tout comme dans toutes les régions et le district de Bamako, la région de Mopti nécessite des investissements prioritaires dans toutes les sous-dimensions et en particulier dans les domaines de l'aménagement et de la gestion du territoire et des opportunités à la disposition des populations en matière de transferts sécurisés de fonds financiers. Des efforts sont en cours

mais une accélération des investissements en matière d'accès aux services sociaux de base dans un environnement de plus en plus marqué par l'insécurité et l'insuffisance de ressources humaines dans des localités directement affectées par la crise⁶

⁶ Projet SWEDD 2015 : rapport ISRT de l'ONDD

1.2.Situation économique de la région de Mopti

1.2.1. Les performances économiques de la région

La région de Mopti est essentiellement à vocation agro – pastorale et de pêche. Ainsi son économie repose principalement sur l’agriculture, l’élevage et la pêche.

La croissance économique de la région est imputable principalement aux secteurs primaire et tertiaire, et la part des travailleurs dans ces secteurs sont 77,3 pour le secteur primaire, 15,8% pour le tertiaire 6 ,9% pour le secondaire. Aussi, si au Mali, le revenu du travail représente 57% de la production intérieure brut en 2015, la région de Mopti contribue à hauteur de 13%⁷. Cependant une démographie galopante peut empêcher l’atteinte de résultats des politiques économiques dans une région comme Mopti, dépendant fortement d’un secteur primaire encore traditionnel et d’un secteur tertiaire relativement peu pourvoyeur de main d’œuvre si les conditions nécessaires ne sont pas réunies pour transformer la population en capital humain de qualité.

1.2.1.1.Les secteurs primaire et tertiaire : moteurs du développement économique de la région

La Région de Mopti est une région agro- sylvo-pastorale et halieutique (ASPH) par excellence, qui tire l’essentiel de sa richesse du secteur primaire. La région de Mopti possède 40% de la superficie nationale cultivée en riz et 20% de la superficie nationale cultivée en mil, sorgho. Les terres cultivables sont estimées à 1 500 000 ha dont 910 000 irrigables, surtout en zone inondée⁸.

Dans l’ensemble, les besoins céréaliers sont déterminés par l’autoconsommation. En général, l’excédent céréalier correspond au surplus commercialisable. Ce surplus est source de revenu monétaire sur le marché villageois et sur les marchés périodiques. Les taux de conversions et de transformation usuels appliqués sont de 15% (céréales sèches) et 10% (riz) correspondant à la semence et aux pertes après récoltes.

Dans la région l’élevage très important est perçu comme une sorte d’épargne vivante à laquelle on peut toujours faire appel dans le cas des situations difficiles et un moyen d’autonomie financière pour les femmes vis-à-vis de leur conjoint. Toutes fois, il est aujourd’hui important de renforcer la sécurité et la cohésion au sein des communautés pour exploiter ce potentiel frappé par la crise.

Le commerce est une activité très développée dans la région de Mopti en raison de sa position carrefour stratégique entre le nord et le sud du pays et entre le mali et les

⁷ ONDD Mali et CREG/CREFAT, à partir des données EMOP 2015, rapport sur la dimension I de suivi du dividende démographique : Indice de Couverture à la Dépendance Economique (IQCV)

⁸ Schéma Régional d’Aménagement du Territoire de la Région de Mopti (SRAT)

pays de l'Afrique de l'Ouest tels le Burkina- Faso, le Ghana, la Côte d'Ivoire, etc. Dans son circuit de distribution on remarque un secteur organisé avec des commerçants aguerris toutes catégories confondues et un secteur traditionnel caractérisé par le petit commerce généralement informel qui s'activent dans les marchés journaliers ou hebdomadaires à travers la région. Les échanges qui s'y effectuent porte sur une multitude de produits qui se répartissent en produits d'importation et d'exportation.

Le commerce intérieur reste marqué par les produits du secteur primaire surtout les céréales.

S'agissant du tourisme, il est considéré comme étant un moteur du développement socioéconomique et culturel dans l'ensemble de la région. Les incidences du tourisme sur l'amélioration effective de la qualité de la vie se font ressentir au niveau de toutes les couches actives de la société. Le phénomène est surtout perceptible au niveau des emplois directs et indirects créés dans les unités hôtelières. Il favorise la création d'emplois et stimule les investissements et le soutien aux services locaux, notamment dans les communautés riveraines des sites touristiques (centres de santé, écoles, forages, puits à grand diamètre, banques de céréales, accès à la micro finance etc.). Aujourd'hui, ce secteur en perte de vitesse à cause de la situation sécuritaire. Il serait est indispensable d'assurer la sécurité pour relancer le secteur.

1.2.1.2. Le secteur secondaire dans la région

Bien que pourvoyeuse de matières premières (agricoles, élevage, pêche), la région de Mopti n'a pas beaucoup d'industries. Ce qui constitue un manque à gagner important pour l'économie régionale.

L'artisanat constitue le quatrième secteur de pointe après l'agriculture, l'élevage et la pêche eu égard au nombre d'emplois générés et bien entendu les revenus distribués. Contribuant pour 40% de la population active et pour 20% au PIB au niveau régional, le développement de l'artisanat reste un défi dans la mesure où les artisans sont sous-formés et les appuis financiers se font très rares.

Les productions artisanales sont en quantité très réduite et insuffisante sur le marché. Cela s'explique par l'insuffisance et/ou les difficultés d'approvisionnement des matières premières pour insuffisance de moyens financiers mais également l'étroitesse du marché qui ne facilite pas l'écoulement des produits

1.2.2. Emploi, chômage et dépendance économique dans la région

Une croissance démographique élevée se traduit par une augmentation rapide de la population active, dans la plupart des cas à un rythme moins soutenu toutefois que celui de la population totale.

Avec une forte population rurale et les incertitudes des campagnes agricoles à cause de la situation sécuritaire dans la région, on observe depuis quelques temps un fort taux d'exode rural et de sous-emploi.

Selon les résultats de l'EMOP 2017-2018, le taux d'activité des 15- 64 ans est de 81,0% et celui des 15-24 ans est de 72,0%.

Malgré une légère baisse du taux de pauvreté ces dernières années, ce dernier reste encore élevé dans la région où l'incidence de la pauvreté est la plus élevée (64,6%) après la région de Sikasso même si le revenu moyen dans cette région avoisine celui du niveau national (339 000 FCFA)⁹

Les principales contraintes à la promotion de l'emploi dans la région de Mopti se résument à la lourdeur du mécanisme de financement, l'insuffisance d'industries locales de transformation, la non maîtrise des ressources en eau, le faible niveau d'organisation des acteurs et des secteurs d'activités.

Parlant du profil des emplois, on peut noter que la situation des demandeurs d'emplois dans la région de Mopti n'est donc pas enviable. On retient que ce sont les emplois informels et les travaux champêtres qui occupent la majeure partie de la population. Les emplois formels (temporaires ou permanents), sont fournis par les banques, les assurances, le transport travaux publics, l'hôtellerie, et dans une moindre mesure, les bâtiments, les industries. Dans tous les cas, les femmes sont nettement moins recherchées que les hommes. Les femmes sont majoritairement analphabètes 17,1 % seulement sont alphabétisées en raison des pesanteurs socioculturelles, de leurs multiples occupations ménagères, de la réticence des maris et de l'extrême pauvreté des populations surtout en milieu rural. Cette situation les rend les femmes déficitaires puisque en moyenne leur revenu du travail n'arrive pas à couvrir leur besoin de consommation.

Les défis à relever sont nombreux. Il s'agira notamment de faire en sorte que la région dispose de compétences nécessaires pour faire face aux besoins de formation, de donner une large autonomie financière et technique aux différents services impliqués dans l'emploi/formation. Pour faire à ces défis, il est important de mettre un programme de recensement des emplois aussi bien formels qu'informels au niveau de la région en vue d'avoir une base réelle à partir de laquelle des projections peuvent être faites. Ce recensement devrait être périodique afin d'actualiser la base et déterminer à chaque instant les tendances de l'emploi dans la région et les opportunités de formation. Il serait tout aussi judicieux de démultiplier la formation des formateurs des centres de formation professionnelle afin de rehausser la qualité de la formation.

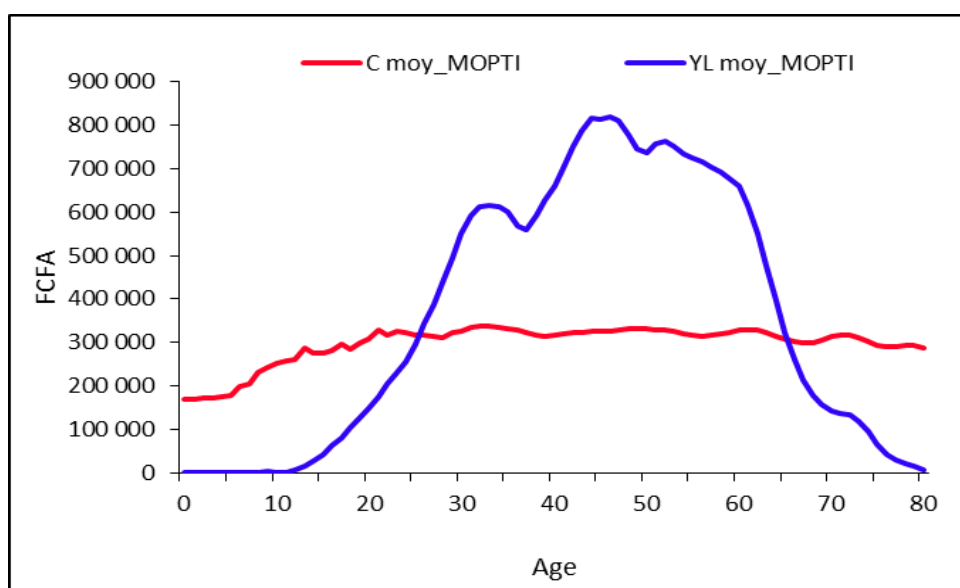
⁹ Rapport 2016 sur le profil Dividende Démographique au Mali

Dans le cadre de l'analyse du dividende démographique, les données sur l'analyse de la dépendance économique (MATP / projet SWEDD, 2017) présentent le niveau du déficit du cycle de vie¹⁰ de toutes les divisions administratives du Mali.

Si la région de Koulikoro a été celle qui en 2015 a enregistré le plus haut niveau de déficit du cycle de vie évalué 410 milliards de fCFA, soit plus d'un quart du déficit national (28%,) suivie par les régions de Kayes et Ségou qui ont contribué respectivement à hauteur de 19% et 18% du déficit national.

En 2015, le jeune de Mopti reste en moyenne économiquement dépendant jusqu'à l'âge de 26 ans contre la moyenne nationale se situant à 27 ans) mais à partir de 27 ans il commence à produire un surplus économique jusqu'à l'âge de 65 ans et a une durée de cumul de surplus de 40 années contre 34 années à Bamako, 30 à Gao, 42 à Tombouctou et 36 années pour le niveau national.

Le déficit du cycle de vie global des personnes dépendantes (moins de 26 ans et plus de 65 ans) est de 119 milliards de FCFA en 2015 contre 75,6 milliards pour la région de Gao, 163,9 milliards pour la région de Sikasso, 410,2 milliards de FCFA pour la région de Koulikoro et un déficit global national de 1 480,1 milliards de FCFA. La région de Mopti contribue donc pour 8% au déficit national. Le déficit moyen (déficit total de la région rapporté à la population totale de la région) est de 47 720 milliards FCFA en 2015.



Graphique 1 : Consommation moyenne et revenu moyen de travail (Région de Mopti, 2015)

¹⁰ Le déficit du cycle de vie (« life cycle deficit » – LCD – en anglais) est la différence entre la consommation et le revenu du travail¹⁰ au cours de la vie d'un individu. Pour des individus d'âge (a), il est calculé comme la différence entre la consommation (C) et le revenu du travail à cet âge soit YL(a)). Le concept de déficit du cycle de vie permet d'analyser les besoins de consommation à satisfaire à chaque âge en respectant le niveau des agrégats de consommation à satisfaire et de revenu du travail des comptes nationaux. Le déficit du cycle de vie de l'âge (a) mesure la demande totale de réallocations de tous les individus d'âge (a). Un $LCD(a) > 0$ indique un niveau de consommation plus élevé que le niveau de revenu du travail (donc de déficit), nécessitant des réallocations provenant d'autres groupes d'âges avec un surplus de revenu.

L'indice de couverture de la dépendance économique (ICDE) est évalué pour la région de Mopti en 2015, à 63,3% contre 73,5% à Bamako, 30,2% à Gao ou encore 15,7% à Koulikoro. Ce niveau de l'ICDE signifie que 63,3% des dépenses de consommation (éducation, santé et autres dépenses, publiques et privées) sont couvertes par le revenu du travail de la région. Le complément (36,7%) provient d'autres sources : désépargne, revenu du patrimoine, transferts publics, transferts des migrants, partenaires au développement... En allouant une grande partie des autres sources de revenu (hors revenu du travail) à la consommation, très peu de ressources sont alors disponibles pour les investissements, publics comme privés.

1.3. Développement humain et qualité du capital humain dans la région:

La qualité du capital humain dépend du niveau et de la qualité de l'éducation, de la santé et de la formation des populations. Améliorer le capital humain et favoriser le développement de la région nécessite de mettre en place des stratégies novatrices en matière d'éducation, de santé, de formation et d'accès aux opportunités économiques et à l'emploi décent pour une participation efficace au développement.

1.3.1. Santé et bien-être des populations

La politique sectorielle de santé du Mali a été bâtie sur une structure pyramidale de santé dont le premier niveau est le CSCOM. Le second niveau est le CSRéf. Le troisième et le quatrième niveau sont respectivement les hôpitaux régionaux et nationaux. La région dispose d'établissements sanitaires publics et privés.

Selon Annuaire 2015 du Système National d'Information Sanitaire et Social (SNISS) le nombre d'infrastructures sanitaires publiques et communautaires par région était de 180 repartis entre 165 Centre de Santé Communautaire (SCOM), 8 Centre de Santé de Référence CSRF et 1 Etablissement Public Hospitalier (EPH).

En effet, de nombreuses réalisations ont été effectuées et continuent de l'être en conformité avec la nomenclature nationale.

Cependant, malgré quelques progrès réalisés (création et réhabilitation des infrastructures, renforcement du personnel et des équipements, amélioration de la qualité des services etc.) au cours des deux dernières décennies, les indicateurs en matière de santé dans la région s'améliorent de façon timide et les indicateurs restent en deçà des normes internationales.

En effet, les problèmes liés à la croissance démographique sont très perceptibles dans ce domaine notamment à travers l'accroissement des besoins à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. La forte croissance démographique fait de la satisfaction des besoins (toujours croissants) en services de santé, un vrai défi à relever. Les besoins en infrastructures nouvelles, en équipement hospitaliers et en personnel soignant

s'accroissent d'année en année à un rythme croissant. Le gap de financement du secteur de la santé croît également malgré les efforts des pouvoirs publics, des collectivités territoriale l'aide extérieure plus grand.

L'accessibilité ne s'est pas beaucoup améliorée en partie du fait de la crise sécuritaire dans la région avec la destruction d'infrastructures sociales de base, le départ du personnel et les déplacements massifs de population. En selon Annuaire statistique 2016 des ressources humaines du secteur sante, développement social et promotion de la famille le ratio personnels de santé de santé dans la région est de 2,9% contre un ratio de 19,6% pour Bamako et de 5,2% pour le niveau national.

En effet, le diagnostic sur la base des données du RGPH 2009 indique que la situation des ratios personnel de santé / population dans la région dans son ensemble n'est pas des meilleure. Par exemple l'estimation des bessons à l'horizon 2035, les besoins en matière de personnel de santé se présenteront donne montre que la région aura besoin des effectifs supplémentaires de 181 médecins, de 415 pharmaciens, de 1573 infirmiers et de 946 sages-femmes.

Les maladies les plus fréquentes sont : le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les traumatismes, les brûlures, les plaies et les diarrhées infectieuses.

Le taux de morbidité est de 32,8 dépassants la moyenne nationale de 23, 7% (EMOP 2017) classe la région de Mopti la deuxième région après Tombouctou pour 58,9%

S'agissant de la situation en matière de santé maternelle et reproductive, la région de Mopti fait partie des régions qui présentent des taux de morbidité et mortalité maternelles et infantiles les plus élevés du pays. En effet les résultats de MICS 2015, le taux infantile est de 28%0, celui de la mortalité infantile est de 61%0.

Le taux de prévalence contraceptive dans la région est de 2,2% contre la moyenne nationale de 15% alors que les besoins non satisfaits sont de 19,3%.

Toujours selon MICS 2015, le taux d'accouchement par un personnel qualifié+ matrone est de 30,6%.

Aussi selon les données de la Direction Régionale de la Santé de Mopti en 2017 :

- Le taux de prévalence du VIH / SIDA est de 1,4 % ;
- des besoins obstétricaux non couverts de 67,8% selon la DRS de Mopti ;
- un taux de CPN (Consultation Prénatale) de 58,16 % selon la DRS de Mopti;
- un taux de couverture en DTCP3 de 76,2% selon la DRS de Mopti;
- un taux de consultation post natale de 10 % ;
- un faible taux de 54% en couverture VAT des femmes (vaccin antitétanique) selon la DRS de Mopti ;
- un taux d'accessibilité à moins de 5 km de 41% d'une structure de santé;
- taux de malnutrition selon l'indice poids-taille chez les enfants de 0 – 5 ans (-2 ET = 10,3%, -3 ET = 1,9%) ;

- un taux de fréquentation des services de santé de 0,16 nouveaux cas/hbt/an.

Dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, le plan stratégique d'assainissement est un outil très important du fait qu'il tient compte de toutes les éventuelles mutations de la société. Malgré cela l'accès à la fois à l'eau potable et à l'assainissement reste très limité dans la région. En effet, au Mali si seulement 28% de la population a accès à la fois une eau de boisson et de toilette améliorées, la région Mopti présente un indicateur inférieur à la moyenne nationale (près de 25%). Pour améliorer la qualité et les conditions de vie des populations, en particulier en matière de santé et d'espérance de vie il est nécessaire de renforcer les actions en vue de l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à un environnement sain.

1.3.2. Education et formation professionnelle : des rendements faibles dans l'éducation et une adéquation de formation et emploi

L'éducation constitue un droit fondamental, indispensable au développement de l'individu et de la société et nécessaire au bien-être (UNICEF, 2007). Elle a ainsi toujours été considérée comme primordiale, car participant au développement socioéconomique des sociétés. C'est ainsi qu'à partir de 1998, le Mali a mis en œuvre de véritables programmes d'investissements dans l'éducation. Ces différents programmes d'investissement massifs qui ont permis la réalisation d'un nombre important d'infrastructures scolaires même, l'accompagnement nécessaire (personnel d'encadrement en nombre et en qualité, équipements) ont eu pour conséquence une amélioration du taux de scolarisation et de l'accès des filles et des plus démunis à une éducation de base.

Cependant l'analyse de l'évolution des taux de scolarisation des enfants montre que des progrès ont été enregistrés, mais l'objectif de l'universalité de l'instruction est loin d'être atteint et la crise multidimensionnelle de 2012 a entraîné un recul dans le secteur de l'éducation dans la région. Avec la fermeture ou de la destruction de nombreuses écoles par les groupes armés radicaux les données de l'EMOP (2015) indiquent que la probabilité pour un enfant d'accéder à la classe de 6ème année est de 23% contre 66% pour le district de Bamako et à la dernière classe du cycle fondamental (9ème année) est de seulement 8%. En 2015 seulement 3 enfants sur 10 étaient scolarisés dans la région de Mopti.

La forte croissance démographique a entre autres conduit, à une multiplication du nombre d'élèves scolarisés par 20 au primaire et par 30 au secondaire.

La pauvreté des populations, les pesanteurs socio-économiques, le poids de la religion, les us et coutumes, le sous-équipement domestique des ménages, influencent négativement le progrès du système scolaire dans la région. Elle enregistre le plus faible taux de scolarisation du pays, avec une forte disparité entre garçon et fille.

Avec l'évolution constante de la population, les projections réalisées dans le cadre du diagnostic du Schéma Régional ont montré que le nombre d'enfants au préscolaire passe de 545.297 en 2009 à 1.057.458 individus en 2035.

Les effectifs au niveau du fondamental font également croître. Les projections donnent un effectif total de 1.228.681 individus qui seront au niveau des deux cycles du fondamental. Ceux-ci demandent plus de ressources publiques et privées à mobiliser pour donner assez de chances à ces enfants de poursuivre leur cursus scolaire.

Selon l'annuaire statistique 2016-2017 la région de Mopti réalise une forte contreperformance en matière de taux de scolarisation aux niveaux des deux ordres de l'enseignement fondamental (1^{er} 2nd cycles du fondamental).

Au premier cycle, le taux brut de scolarisation de la région est de 51,1% au titre de l'année scolaire 2016-2017 (55,8% pour les garçons contre 54,3% pour les filles). Il est remarquable de constater à ce niveau que le TBS des garçons est supérieur à celui des filles. Le faible niveau du TBS peut s'expliquer par (1) la crise socio-sécuritaire que le pays connaît ces dernières années avec surtout les destructions des infrastructures scolaires par les djihadistes et surtout le départ des enseignants, la mobilité des populations (Bozos, Peulhs, Tamasheks...), l'éloignement de certains villages par rapport à l'école, la pauvreté de la population.

Au second cycle, le taux brut de scolarisation a chuté. Il est passé de 32,1% en 2013-2014 (34,7% pour les garçons et 29,6%filles) à 27,5% (30,5% pour les garçons contre 24,6 pour les filles. Comme au premier cycle, le taux brut de scolarisation des garçons est supérieur à celui des filles

Les facteurs explicatifs du faible niveau du TBS au premier cycle dans la région de Mopti restent valables pour le second cycle.

Au premier cycle de l'enseignement fondamental, le taux brut d'admission dans la région de Mopti est de 52,2% en 2016-2017 (35,9% pour les garçons et 50,7% pour les filles.

Au second cycle de l'enseignement fondamental, le taux brut d'admission dans la région ressort à 26,5% en 2016-2017 (8,2% pour les garçons et 24,8% pour les filles).

Au premier cycle, le taux d'achèvement dans l'Académie d'enseignement de Mopti s'établit en 2016-2017 à 34,4% (33,6% pour les garçons et 35,2% pour les filles).

Au second cycle, le taux d'achèvement dans l'Académie d'enseignement de Mopti se chiffre à 40,4% en 2016-2017 (46,7% pour les garçons contre 34,4% pour les filles.

A part le taux d'achèvement des filles au premier cycle le taux, les taux des garçons sont partout sont supérieurs à ceux des filles.

Cet état de fait s'explique par plusieurs raisons parmi lesquelles les mariages d'enfants dans la région où sur 10 mariages célébrés ou pas, 8 concernent les filles de

moins de 18 ans (80%) et sur 10 abandons scolaires des filles, 8 ont pour raison le mariage. En plus du mariage des enfants, il y'a d'autres facteurs comme la pauvreté des ménages qui pousse la plus part des filles à abandonner l'école pour aller à la recherche des trousseaux de mariage, les travaux domestiques mais aussi les facteurs liés même à l'environnement scolaire (les infrastructures non adaptées (éloignement des écoles, pas d'internats, de cantines ni de système alternatif d'accueil, insuffisance d'eau et de latrines, etc.), le nombre d'enseignants non qualifiés est très élevé notamment dans les écoles communautaires.

Compte tenu de ces facteurs, le maintien des filles à l'école reste une des problématiques les plus fortes au Mali. Les filles sont le plus touchées au Mali par l'abandon scolaire. Elles sont celles qui subissent des mariages et les grossesses précoces et sont ainsi contrainst à abandonner les études pour s'occuper de leur famille.

Au niveau de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel, la région compte sept (7) établissements secondaires dont trois (3) lycées publics de la 10e à la 12e année et quatre (4) lycées privés, deux (2) IFM localisés à Sévaré et Koro et sept (7) écoles techniques et professionnelles. Au niveau de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel, les effectifs sont nettement en deçà des besoins du de la région car on note des sureffectifs dans tous les établissements (ration élèves/classe de 62,5) pour les lycées et 54,6 pour les IFM.

La situation de la formation se caractérise dans la région par une faible qualification des jeunes non diplômés et une méconnaissance des avantages inhérents à l'emploi indépendant.

1.1.3. Alphabétisation

L'éducation non formelle comprend l'alphabétisation fonctionnelle, les Centres d'Education pour le Développement (CED), et toutes les autres structures d'apprentissage du secteur informel (centres d'orientation pratiques, centres ménagers, etc.). Seuls l'alphabétisation et les CED sont pris en compte dans la politique officielle de développement de ce sous-secteur de l'éducation.

Ce type d'enseignement est en expansion avec le programme vigoureux d'alphabétisation et l'appui des partenaires au développement tel que l'UNICEF avec leur système de trilogie : petite enfance, fondamental, et CED/CAF.

Les Centres d'Apprentissage Féminin (CAFé) sont quant à eux des centres de formation et d'apprentissage de métiers à l'intention des jeunes filles et femmes non scolarisées ou déscolarisées précoces d'une part, et les sortantes des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle d'autre part. Les résultats de l'annuaire CED indique que pour l'année scolaire 2008-2009, il n'y avait pas de CED dans la région de Mopti.

Le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans la région est pour les pauvres 20,7% et 37,3% pour les non pauvres (EMOP 2015-2016).

1.1.4. Population, genre et autonomisation économique des femmes et des filles

Au fil du temps, le gouvernement du Mali a consenti beaucoup d'efforts dans l'amélioration des conditions de vie de la femme malienne. Aujourd'hui, l'implication de nombreux acteurs de développement dans l'appui aux femmes contribue à la réduction de leur vulnérabilité. Le développement du microcrédit à travers le système financier décentralisé et l'engagement affiché des femmes elles-mêmes à prendre à bras le corps, la problématique de leur émancipation, demeurent des préalables favorables importants.

Dans la région de Mopti, cela est encore plus vrai d'autant que la femme y est écrasée par le poids de la tradition. En effet, les us et coutumes la relèguent au second rang dans la société, en la réservant une simple place au foyer en qualité de responsable des tâches ménagères et de l'éducation des enfants. Les éléments descriptifs de sa situation relativement sombre, sont aussi nombreux que variés. On pourrait citer entre autres la pratique des mariages précoces (ou mariages forcés), du lévirat sororat, l'exode rural toujours plus massif et plus prolongé des filles et même des femmes mariées, le faible niveau de scolarisation des filles, le faible accès de la femme à certaines ressources et fonctions sociales

Le diagnostic de la situation de la femme révèle que 7 femmes sur 10 sont sans instructions. Les femmes sont majoritairement analphabètes 17,1 % seulement sont alphabétisées en raison des pesanteurs socioculturelles, de leurs multiples occupations ménagères, de la réticence des maris et de l'extrême pauvreté des populations surtout en milieu rural.

Dans le domaine de la santé, force est de reconnaître que depuis la mise en œuvre du PRODESS des progrès encourageants ont été constatés, mais l'incidence du SIDA a enregistré une évolution légère en défaveur des femmes ces dernières années due à leur vulnérabilité, elle-même liée à leur statut. Le taux d'accouchements assistés reste encore faible et le taux d'excision est de 75 %.

Sur le plan économique, la participation de la femme aux activités économiques comme l'agriculture, la participation des femmes est très importante dans la pêche, l'artisanat et l'élevage Les activités qui étaient considérées comme exclusivement réservées aux hommes enregistrent de nos jours une forte participation des femmes.

Sur le plan instances de décision, malgré la volonté politique des autorités et la prise de conscience des femmes, non seulement la parité homme/femme n'est pas encore atteinte. Le nombre de femmes élues aux dernières échéances électorales législatives et communales (2007 et 2009) est de 116 (114 conseillères municipales

dont 3 maires, 3 dans les conseils de cercles et 2 députées) mais le chemin à parcourir reste encore long. Sur le plan socio culturel certaines pesanteurs qui constituent de véritables obstacles à l'émancipation et au développement de la femme perdurent. Il s'agit à titre d'exemples des pratiques néfastes tels que l'excision, les mariages d'enfants qui constituent des atteintes à l'intégrité physique des femmes mais aussi à leurs droits. Par ailleurs certaines attitudes et comportements défavorables à la scolarisation de la fille puisent leurs racines dans des conceptions socio culturelles et pratiques religieuses. Malgré les difficultés et insuffisances énumérées, il faut remarquer que des efforts importants sont en cours. La volonté politique affichée par les plus hautes autorités du pays, et l'intérêt des partenaires au développement à faire de la promotion de la femme une réalité constituent des facteurs qui contribueront à terme à l'amélioration du statut et de la condition des femmes.

1.1.5. Situation humanitaire

Le Mali fait face à une crise sécuritaire qui a un impact notable sur les services sociaux de base y compris l'éducation dans les régions du Nord et dans le centre du Mali. Malgré l'accord de paix qui a été signé en juin 2015, la situation sécuritaire ne s'est pas considérablement améliorée.

Cette situation précaire a de nouveau renforcé les besoins énormes qui avaient déjà été identifiés dans le secteur de l'éducation, de santé, besoin alimentaire important surtout dans la région de Mopti. Les problématiques structurelles du secteur sont aggravées par la situation sécuritaire et par les autres types de crises comme l'insécurité alimentaire, les inondations, et les épidémies. Ces crises combinées compromettent l'accès équitable à une éducation de qualité pour les enfants dans les zones concernées.

La plupart de ces écoles qui sont situées dans la région de Mopti ne fonctionnent pas depuis trois années scolaires. Certaines de ces écoles ont été endommagées, pillées, détruites, ou occupées en même temps que des bâtiments de l'administration scolaire et les équipements, y compris le matériel pédagogique principalement par les groupes armés

Du fait de la dégradation sécuritaire en mai 2015, l'organisation et la tenue des examens de fin d'année ont été sérieusement perturbées dans la région de Mopti. Selon les données des autorités éducatives, un taux d'absentéisme de 10%, soit plus de 2.000 enfants, a été enregistré au Diplôme d'Etude Fondamental (DEF).

La situation sécuritaire conjuguée aux vulnérabilités climatiques (difficultés d'accès à l'eau dans certaines localités pendant la saison sèche, inondations pendant la saison des pluies...) dégrade davantage les conditions de vie, déjà précaires, des

populations ainsi que l'accès des humanitaires aux personnes vulnérables dans le cadre de la prévention et de la réponse aux besoins des plus vulnérables.

Aussi la crise a frappé de plein fouet le secteur hôtelier et touristique dans la région de Mopti et jusqu'à présent ce secteur continue de souffrir des effets de cette même crise. Mopti qui avait été réputé pour une région touristique par excellence, voit rarement maintenant les touristes car la région a été déclarée comme zone d'insécurité selon certaines chancelleries occidentales. Ce manque de fréquentation des touristes à Mopti a joué sur les activités économiques de toute la région car avant la crise tout le monde se frottait les mains. Le constat prouve suffisamment qu'après les régions qui ont été occupées, c'est Mopti qui a été la région la plus touchée par les conséquences de la crise. Les autorités du Mali doivent penser à une politique afin de faire la promotion de la région sur le plan international pour que les touristes puissent prendre le chemin de la région.¹¹

1.1.6. Défis et opportunités économiques offertes par les territoires : zones de développement économiques, espaces partagées, programmes spécifiques

En termes de défis à relever, il est important de noter que la croissance démographique très rapide de la région s'est inscrite dans un contexte économique difficile, caractérisé par de fortes pressions sur les secteurs sociaux. En outre, la croissance démographique aura des implications déterminantes entre autres sur la santé des femmes et de leurs enfants, la formation du capital humain (éducation et santé), la réduction de la pauvreté et la sauvegarde des écosystèmes). Ainsi suivant les défis qui se posent à la région se résument comme suit :

- Défis liés à la forte fécondité élevée de 6 enfants par femme en âge de procréer et d'une structure d'âge marquée par la jeunesse

Au regard des données actuelles, la croissance de la population va se poursuivre, quelles que soient les hypothèses de baisse de la fécondité considérées dans la mesure où les niveaux d'utilisation de la contraception moderne sont faibles (7,2% selon les résultats du MICS 2015) et l'ISF de 6 enfants/ femme égal à la moyenne nationale alors que les besoins non satisfaits en matière de contraception est de 19,% et d'une structure par âge défavorable, marquée par une forte dépendance de la jeunesse soient 46,6% des moins de 15 ans et 57,3% des moins de 20 ans.

Défis liés à la formation du capital humain (éducation et santé)

¹¹ Les données sont issues du cluster éducation : aperçu des besoins humanitaires, octobre 2015

La région de Mopti l'une des régions où les taux d'accès aux services de base sont les plus faibles (éducation, santé y compris santé de la reproduction, maternelle, infantile et nutritionnelle).

Malgré quelques progrès, ces dernières années le secteur de l'éducation reste confronté à divers problèmes comme l'importance du non achèvement du cycle fondamentale 2 surtout par les filles, un ratio élèves enseignant trop élevé, qui sont le reflet des difficultés d'accorder au secteur éducatif les moyens dont il a besoin pour faire face à la fois à la non-scolarisation de tous les enfants, au maintien d'un niveau de qualité acceptable. Par exemple un enfant sur 2 inscrit au fondamental 1 achève ce cycle, seul un tiers des garçons et un quart des filles qui entrent au fondamental 2, achèvent ce cycle Plus de 3 personnes sur 5 sont sans instruction.

Les ménages se retrouvent souvent dans l'obligation de retirer les enfants de l'école, en arbitrant pour optimiser les dépenses. Le travail des enfants, de même que les performances scolaires, la qualité de l'éducation et la disponibilité d'infrastructures socio-éducatives (y compris cantines et toilettes) expliquent également le faible niveau de rétention dans le système scolaire.

Si les raisons du retrait de l'école sont souvent différentes, ce retrait concerne à la fois les filles comme les garçons. Encore la région de Mopti a le taux le plus élevé (60,4%), contre de Ségou (52,3%) pour la région de Ségou, (45,3%) pour Kayes et (43,7%) pour Sikasso¹².

Tout comme le niveau national, la forte croissance démographique de la région a entre autres conduit, à une multiplication du nombre d'élèves scolarisés par 20 au primaire et par 30 au secondaire.

S'agissant de la santé, toujours selon le rapport de la dimension de suivi du dividende démographique du secteur de la santé, la région figure encore parmi les régions qui enregistrent les niveaux les plus bas de l'indice de santé. Ces régions sont celles qui enregistrent les plus fort taux de mortalité infantile et infanto-juvénile. Elle a également la plus faible couverture en personnels de santé (seulement 2,9, personnels de santé pour 10 000 habitants).

S'agissant de la santé des mères et des enfants, les indicateurs de santé reproductive de la région restent très faibles. Le faible taux de pratique contraceptive chez les est à mettre en relation avec l'accès réduit des femmes et surtout des jeunes filles aux services de santé de la reproduction (SR) et en particulier de planification familiale

¹² Rapport sur la dimension 4 du Dividende Démographique, Capital Humain Étendu : ONDD – Mali et CREG – CREFAT (2017), à partir des données MICS 2015, EMOP 2015 et annuaires CPS Secteur Education

(PF). Ce ci expliquera encore les faibles niveaux de réduction de la mortalité notamment celle reproductive, maternelle, infantile, néonatale et notionnelle.

Globalement la situation dans le secteur est marquée par :

- le faible accès et la qualité des services liés à la santé de la reproduction ;
 - la persistance des violences basées sur le genre et les pratiques traditionnelles néfastes à la santé de la femme et la fille comme les fistules et autres ;
 - la Faiblesse de la promotion des droits des femmes et des filles
 - la faible disponibilité des produits contraceptifs surtout en milieu communautaire ;
 - la méconnaissance des méthodes de contraception par de nombreuses femmes en âge de procréer, faible prévalence contraceptive, etc.
-
- **Défis liés à l'emploi des jeunes et à la réduction de la pauvreté dans la région**

Comme le niveau national en général, la structure par âge de la population dans la région est caractérisée par une forte proportion d'adolescents et des jeunes de 15 – 24 ans. En effet la proportion de la population âgée de moins de 15 ans est passée de 44% en 2009 à 46, 6% en 2015. 50,65 % de la population est âgé de 0 à 17 ans, 57,5% ont moins de 20 ans et 19,7% ont entre 15 et 24 ans en 2015

Ces jeunes de 15 – 24 ans sont les plus affectés par le chômage. Ils sont en majorité non ou déscolarisés et n'ont pas bénéficié d'une formation professionnelle. L'ampleur des besoins en termes d'emploi n'est pas couverte par les opportunités issues de la croissance économique. Les activités économiques de production sont peu diversifiées et des sources de croissance en général insuffisamment exploitées.

L'économie de la région repose principalement sur le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) qui occupe avec celui de l'industrie extractive, environ deux tiers des actifs en activité. L'agriculture est en général une agriculture de subsistance, tributaire des aléas climatiques.

L'amélioration des rendements agricoles, l'industrialisation et le développement des PME – PME de transformation ainsi que le renforcement du secteur du tourisme sont les principaux leviers à actionner pour accroître la contribution de la production agricole dans la création de richesse. Pour une meilleure contribution de l'emploi des jeunes à l'atteinte du dividende démographique, les investissements prioritaires devront adressés les actions ci-dessous énumérées

- **Défis liés à une forte demande sociale accrue et un besoin d'investissement massif au profit des couches les plus vulnérables**

A cause de la situation sécuritaire ces dernières années, la demande sociale de plus en plus forte et les inégalités se creusent d'avantage. Aujourd'hui, plus d'une personne sur 4 n'a pas accès à l'eau de boisson d'une source améliorée et près d'une personne sur 2 appartient au quintile le plus pauvre (20% des richesses). On note aussi que près de 20% de la population n'a pas accès à l'électricité.

La Situation sécuritaire qui affecte la libre circulation des biens et des personnes et l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé...) ; VBG. Il faut aussi noter le déplacement de population et la pression de la population sur les infrastructures de base

- Défis économiques

Les politiques macro-économiques menées au Mali ont permis de porter le taux de croissance moyen de l'économie à 5.1 % sur la période 2001-2011.

D'après les projections de la Banque Mondiale, avec une croissance économique de 6% par an et le maintien d'une croissance démographique forte de 3% par an jusqu'en 2050 (selon l'hypothèse démographique haute), il faudrait près de 25 ans pour arriver à un doublement du PIB par tête actuel.

Il faut cependant garder à esprit que, même si la croissance économique atteignait voire dépassait 6% par an, le maintien d'une croissance démographique élevée impliquerait la poursuite d'une forte augmentation du nombre des naissances et des effectifs de jeunes, ce qui entraînerait des coûts supplémentaires de prise en charge de ces enfants et de ces jeunes.

S'agissant de la région de Mopti, il faut noter que la trajectoire du développement de la région se caractérise par une faible dynamique dans ces dernières années à cause de l'insécurité, une production agricole peu transformée, un tissu industriel réduit, un secteur informel en expansion et, surtout une population active toujours majoritairement agricole. Au même moment, la croissance démographique se poursuit. Ceci met en évidence de nouveaux défis économiques et démographiques à relever. En effet, la situation se caractérise par l'augmentation du nombre de personnes à charge et conduit à un transfert des fonds vers les secteurs sociaux au détriment de l'investissement qui est le gage de la croissance économique.

Pour améliorer la situation, une croissance démographique modérée est souhaitable.

- Défis liés à la sauvegarde des écosystèmes

Le climat est un facteur fondamental pour une économie dépendante du secteur primaire. En effet, la situation environnementale dans la région est marquée par une forte dégradation de l'écosystème déjà très fragilisé par la pression anthropique, l'exploitation massive et anarchique du bois notamment le long des grands axes routiers, l'insuffisance de décharges finales, l'insuffisance d'ouvrages d'assainissement collectifs (caniveaux, collecteurs, dépôts de transit), les feux de

brousse incontrôlés, les surpâturages, le non-respect des schémas directeurs d'urbanisme, la pullulation des déchets non biodégradables. En effet, les activités agricoles (agriculture, élevage et pêche) sont tributaires des variations climatiques, notamment de la pluviométrie qui détermine les crues et décrues du fleuve Niger, bases de la pratique des activités agricoles.

Toutes fois, la région de Mopti dispose de nombreux atouts économiques à exploiter pour le développement économique régional. Il s'agit de l'existence d'énormes potentialités naturelles offertes par les territoires, la présence de partenaires techniques et financiers qui sont disposés à accompagner les actions de promotion de la culture d'entreprise, plusieurs dispositifs institutionnels mis en place.

Une plus grande exploitation du potentiel économique (tourisme, agriculture) constituerait un moyen efficace de réduire rapidement le niveau de pauvreté et les inégalités dans la région.

C'est ainsi, que pour exploiter ces atouts en faveur du développement régional en adéquation avec les politiques et les réalités locales couvert par les territoires et les échelons considérés, les autorités régionales ont décidé de mettre en place des « Espaces Economiques Partagés » qui constituent des cadres permettant de structurer les initiatives et les projets de territoire pour répondre efficacement aux défis qui se posent.

II. ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DE LA VARIABLE DEMOGRAPHIQUE ET DU GENRE DANS LES CADRES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

2.1. Présentation de quelques documents stratégiques de développement régional : le SRAT, PSDR,

Avant de procéder à l'examen du niveau d'intégration des variables démographiques dans les politiques, il s'avère nécessaire de rappeler de façon sommaire le but poursuivi par chaque document et les objectifs retenus.

2.1.1. Le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire 2010-2035

2.1.1. La région Mopti dispose d'un Schéma régional d'aménagement du territoire sur la période 2010-2035 élaboré et validé par l'ensemble des acteurs de la région. Ainsi sur la base du diagnostic, un certain nombre d'orientations ont été proposées. Elles sont au nombre de cinq qui sont : (1) promotion d'une gestion durable des ressources naturelles (2) renforcement des capacités humaines par un plus grand accès aux services sociaux de base (3) promotion d'une économie régionale performante (4) amélioration de la couverture des réseaux, infrastructures et équipements dans l'espace régional (5) organisation

et le fonctionnement de l'espace régional pour assurer des relations équilibrées entre villes et campagnes.

2.1.2. Le Plan Stratégique de Développement Régional 2011-2020

Le PSDR de la région de Mopti couvre la période 2010-2020 avec comme vision : *un développement harmonieux et durable de la région dans sa globalité*". Ces orientations reposent sur celles du SRAT et constitue un cadre de référence pour la planification et la coordination des actions en vue d'un développement équilibré tout en tenant compte des contraintes et des potentialités.

Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces en matière de prise en compte des questions de population, de la variable démographique et du genre dans les documents de planification (SRAT, PSDR, PDESC).

Positif (pour atteindre l'objectif)	Négatif (pour atteindre l'objectif)
Forces: - Volonté Politique des autorités régionales pour le financement des actions de la santé et en faveur de l'éducation pour tous ; - Gestion décentralisée de la santé et de l'éducation, de formation et d'emploi ; - Disponibilité des services techniques déconcentrés pour appuyer les collectivités dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la formation et de l'emploi et de la gestion des questions de population au niveau régional ; - Disponibilité des partenaires techniques et financiers à financer les actions de la santé notamment la santé de la reproduction et en faveur de l'éducation pour tous Au niveau de l'analyse situationnelle des documents de planification - Prise en compte de la dynamique et/ou la structure de la population dans les analyses thématiques du SRAT et du PSDR. - Prise en compte de l'évolution démographique et des projections démographiques dans les analyses thématiques du SRAT et du PSDR. Au niveau de la formulation orientations et des objectifs stratégiques du PSDR du SRAT - Existence d'objectif stratégique dans le SRAT qui vise l'amélioration des conditions d'accès des populations aux services sociaux de base ; - Existence d'objectif stratégique dans le SRAT visant l'amélioration de la qualité de l'éducation et de l'enseignement ; - Existence d'objectif stratégique dans le SRAT visant l'accroissement des taux de formation professionnelle en favorisant la formation des femmes ; - Existence d'objectif stratégique dans le SRAT visant l'accroissement de la couverture sanitaire ; - Existence d'objectif stratégique dans le SRAT visant la maîtrise de la croissance démographique ; Prise en compte des projections démographique dans le diagnostic.	Faiblesses : - Manque de données actualisées sur les données économiques pour faire sortir les effets induits de la croissance démographique sur le développement de la région (PSDR) ; - Le PSSDR ne traite pas de façon détaillée la situation démographique (la dynamique démographique, structure par âge et par sexe, migration et urbanisation) ; - Les questions liées au capital humain (santé, éducation formation professionnelle et emploi) ne sont pas suffisamment prise en compte dans l'analyse de la situation du PSDR même si elles sont plus ou moins prise en compte dans les axes stratégiques; - Les questions des flux migratoires ne sont pas prise en compte dans ni l'analyse de la situation ni dans les orientations et axes stratégiques du PSDR ; - Faiblesse du volume de financement en faveur des activités de population en général et de santé de la reproduction (SRAT) ; - Croissance démographique rapide ; Manque de données désagrégées pour les comptes économiques, les flux et capacités financiers, des réseaux et territoires, des questions de mobilités internes et d'accessibilité aux infrastructures sociaux de bases (SRAT, PSDR,)
Opportunités : - Existence d'une feuille de route de l'Union Africaine pour l'investissement dans la capture du dividende démographique ; - Existence d'une feuille de route nationale pour l'investissement dans la capture du dividende démographique ; - Existence de la Politique Nationale de Population dont l'objectif général est de contribuer à l'atteinte du Dividende Démographique via l'accélération de la Transition Démographique - Disponibilité de financement / partenariat multiple (santé, éducation/formation, emploi.) - Existence d'acteurs de développement dans la région comme les sociétés minières	Menaces : - Montée de l'extrémisme violent ; - L'insécurité dans la région ; - Affrontement communautaires ; - Réduction du financement des activités de santé de la reproduction / planification familiale par certains partenaires importants ; - Insuffisances des ressources humaines au niveau des services technique déconcentrés chargés d'appuyer les collectivités territoriales

2.2. Les acteurs régionaux dans le domaine de population & développement et leur rôle

Les acteurs publics, les acteurs de la société civile, les partenaires au développement et les populations sont les acteurs les plus importants impliqués dans les processus de planification stratégiques au niveau régional et local. Même si les populations sont un peu plus impliquées, en particulier au niveau communal, les acteurs du secteur privé participent peu à l'animation de ces cadres de développement.

2.2.1. Les acteurs publics :

Les services publics sont les principaux acteurs techniques qui appuient les acteurs régionaux dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi – évaluation des politiques, stratégies et programmes de développement dans le contexte de décentralisation. Ces services publics restent toutefois insuffisamment dotés en ressources humaines, matérielles, financières suffisantes pour assurer leur mission d'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs efforts de développement.

L'administration des collectivités (Région, Cercle, Commune) se caractérise également par une grande insuffisance (en nombre et en qualité) de ressources humaines qualifiées et de moyens pour la planification stratégique du développement.

2.2.2. Les ONG et les Partenaires au Développement

Les ONG nationales et internationales sont des acteurs majeurs qui assistent les collectivités territoriales dans leurs efforts de développement. Ils sont parfois très proches des communautés au profit desquelles ils mettent en œuvre des programmes de développement en particulier dans les secteurs sociaux de base (éducation, santé, développement social...). Ils appuient également des activités économiques dans les domaines de l'agriculture et des activités génératrices de revenus des populations vulnérables (femmes...)

2.2.3. Les autres acteurs :

Parmi les autres acteurs, l'on trouve les chambres consulaires et les organisations professionnelles, qui si elles sont des bénéficiaires des actions de développement, constituent, avec les partis politiques, des acteurs incontournables et des leviers importants de la chaîne de transmission planification – actions – résultats.

Aussi les acteurs religieux et chefferies traditionnelles constituent des acteurs importants compte tenu de leur grande influence pour le changement social et comportemental. Faveur des questions d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, la promotion d'égalités de sexes et de santé de la reproduction peut

amplifier les interventions et produire plus de résultats en faveur de la santé de la mère de l'enfant et des adolescents

2.3. Principales leçons à tirer

Les principales leçons de l'analyse situationnelle en exploitant les documents les stratégiques comme le SRAT, le PSDR donnent les constats suivants ;

- les questions liées au capital humain (santé, éducation formation professionnelle et emploi) ne sont pas suffisamment prise en compte dans l'analyse de la situation même si elles sont plus ou moins évoquées dans les axes stratégiques ;
- les questions liées à la disponibilité des produits contraceptifs surtout en milieu communautaire, la méconnaissance des méthodes de contraception par de nombreuses femmes en âge de procréer, la faible prévalence contraceptive ne sort pas suffisamment (SRAT, PSDR, PDESC) et du cout des solutions y manquent pour y faire face ;
- les questions du renforcement des capacités régionales et locales en termes de planification stratégique du développement prenant en compte les questions émergentes (démographie, changement climatiques, sécurité ne sont prise en compte dans les documents de planification ;
- les questions des flux financiers ne sont pas prise en compte dans ni l'analyse de la situation ni dans les orientations et axes stratégiques du PSDR et dans le PDESC ;
- Les insuffisances dans le mécanisme de coordination et de mise en œuvre des questions de population et développement, la faiblesse des ressources humaines et des capacités techniques (des acteurs de la planification stratégique du développement) manque dans les documents de planification.